

1.3 Consommation et épargne des ménages

En 2015, la dépense de **consommation des ménages** en volume progresse à un rythme nettement plus soutenu qu'en 2014 (+ 1,5 % après + 0,7 %). Elle profite de l'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (+ 1,6 % après + 0,7 %) dans un contexte de reflux des prix (- 0,2 % après + 0,1 %). Le **revenu disponible brut** des ménages augmentant à un rythme proche de celui de leur consommation, le **taux d'épargne des ménages** ne progresse que de 0,1 point pour atteindre 14,5 %. Le **taux d'épargne financière** des ménages augmente davantage (+ 0,3 point, à 5,5 %). La consommation effective des ménages – qui inclut les dépenses directement financées par la collectivité, en hausse de 1,7 % – augmente de 1,6 % en volume après + 0,9 % en 2014.

En 2015, la part des **dépenses « pré-engagées »** dans le revenu disponible brut (28,9 %) diminue de 0,1 point en raison de la forte contraction du prix des produits pétroliers et du recul de la consommation en assurances et en services financiers. Les dépenses de logement, chauffage et éclairage représentent les trois quarts des dépenses pré-engagées. En raison de températures un peu moins clémentes qu'en 2014, les dépenses de chauffage et d'éclairage progressent en volume (+ 3,1 % après - 12,5 % en 2014). Mais le repli du prix du fioul domestique, lié à celui des produits

pétroliers et du gaz, en limite l'effet sur les dépenses pré-engagées en valeur. Par ailleurs, les loyers directement pris en charge par les ménages, c'est-à-dire hors aides au logement mais y compris loyers imputés, progressent en valeur moins fortement qu'en 2014 sous l'effet du ralentissement des prix des loyers.

En 2015, les achats en automobiles se redressent fortement aussi bien sur le marché du neuf (+ 4,7 % après - 0,2 % en 2014) que sur celui de l'occasion (+ 8,3 % après + 0,9 %). La dépense de consommation des ménages en économie de l'information continue de ralentir. Alors que le marché des téléphones mobiles demeure très dynamique, la consommation en services de télécommunications se replie (- 0,4 % en volume après + 1,9 %) et celle en produits de l'électronique grand public est orientée à la baisse (- 3,8 % après + 10,6 %). Les dépenses liées à la culture et aux loisirs progressent à un rythme proche de celui de 2014 : la bonne tenue de la consommation en jouets et la croissance retrouvée de la consommation en livres s'accompagnent par contre d'une baisse de la fréquentation des salles de cinéma. La consommation en produits alimentaires et celle en habillement accélèrent en 2015. En baisse depuis 2012, la consommation de tabac repart à la hausse en volume en 2015 dans un contexte de stabilisation des prix après plusieurs années de vive croissance. ■

Définitions

Dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de **consommation des ménages** sont distingués :

– la « dépense de consommation des ménages » recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement. Elle exclut ainsi les dépenses de consommation remboursées par la Sécurité sociale ou prises en charge par certaines allocations (par exemple logement) ;

– la « consommation finale effective » recouvre l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que ces derniers financent intégralement ou partiellement cette dépense.

Le **revenu disponible brut des ménages** correspond au revenu, après impôts et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne. Le **taux d'épargne des ménages** est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible.

L'épargne des ménages peut être utilisée soit pour l'investissement (acquisition de logements ou dépenses de gros entretien), soit pour des placements financiers ou des remboursements d'emprunt. La capacité de financement des ménages correspond au solde de l'épargne et de l'investissement. Le **taux d'épargne financière** est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

Les **dépenses « pré-engagées »** désignent les dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Elles comprennent : les dépenses liées au logement, y compris les loyers dits « imputés » (montants que les propriétaires occupants de leur logement verseraient s'ils étaient locataires) et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les frais de cantines ; les services de télévision ; les assurances (hors assurance-vie) et les services financiers.

Pour en savoir plus

- « En 2015, la hausse du pouvoir d'achat dope la consommation des ménages », *Insee Première* n° 1601, juin 2016.
- « Les comptes de la Nation en 2015 - Le PIB et le pouvoir d'achat accélèrent, l'investissement se redresse », *Insee Première* n° 1597, mai 2016.

Consommation et épargne des ménages 1.3

1. Évolution de la consommation des ménages par fonction

en %

	Variations en volume au prix de l'année précédente				Coefficients budgétaires ¹
	2012	2013	2014	2015	2015
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	0,7	1,1	13,4
<i>dont : produits alimentaires</i>	0,6	1,2	0,6	0,9	12,2
Boissons alcoolisées et tabac	-2,1	-2,9	-2,9	1,3	3,6
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	0,2	1,2	3,9
Logement ² , chauffage, éclairage	1,9	0,9	-1,4	1,3	26,5
Équipement du logement	-1,6	-1,6	0,6	0,9	5,0
Santé (dépenses à la charge des ménages)	2,2	1,7	1,6	2,5	4,2
Transports	-4,0	-2,0	0,4	2,3	13,2
Communications ³	10,9	14,5	6,7	3,7	2,6
Loisirs et culture ³	-1,3	-1,6	1,1	1,3	8,4
<i>dont : appareils électroniques et informatiques</i>	0,0	-3,2	1,7	-0,7	1,3
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	2,9	4,3	0,5	1,9	0,9
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	0,6	1,8	6,8
Autres biens et services	0,2	1,8	2,2	0,5	11,9
Dépenses de consommation des ménages	-0,3	0,5	0,7	1,5	100,0
Dépenses de consommation des ISBLSM⁴	0,7	1,0	1,8	2,2	///
Dépenses de consommation des APU⁴	1,7	1,4	1,8	1,6	///
<i>dont : santé</i>	2,7	2,5	3,5	2,6	///
<i>éducation</i>	0,4	0,4	1,0	0,8	///
Consommation effective des ménages	0,2	0,7	0,9	1,6	///

1. Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, il faut y ajouter le poids de la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : - 0,5.

2. Y compris les loyers dits « imputés ».

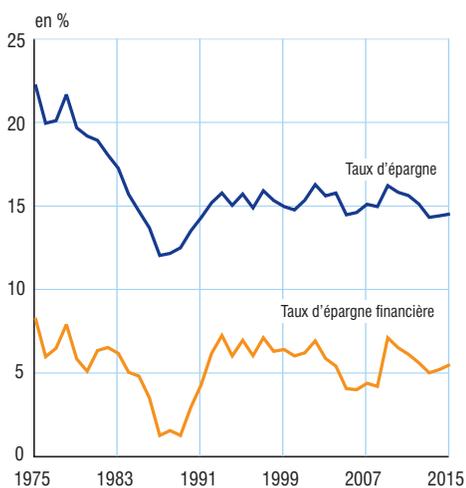
3. Principaux postes concernés par l'économie de l'information.

4. Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs, etc.) et des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

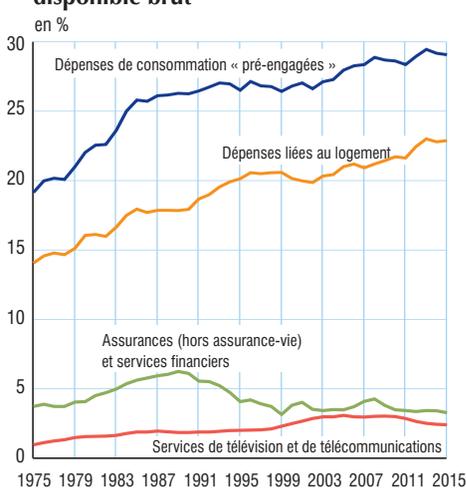
2. Taux d'épargne des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Part des dépenses de consommation « pré-engagées » dans le revenu disponible brut



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.